

CSE

LE COMPTE RENDU
FORCE OUVRIERE DU CSE

l'inFO

réseau.3

19 & 20 janvier 2022

Le CSE a débuté par les déclarations liminaires, et notamment celle de FO (que vous pouvez retrouver en cliquant [ici](#) ↗).

Suite à ces déclarations, avant d'attaquer l'ordre du jour, le directeur du Réseau a précisé qu'il faisait de son mieux, qu'il avait initié depuis son arrivée en juillet dernier des espaces et des échanges sincères, constants, et de réciprocité dans les dialogues. Il avait bien entendu les remarques de ces 15 derniers jours et les décisions de la direction évoluaient en prenant en compte les échanges avec les organisations syndicales. Il a ajouté que, sur les questions de santé, ses décisions sont prises sans tenir compte des aspects économiques. Il a poursuivi en précisant que, cette année, il n'y a aucune baisse d'ETP au niveau Réseau dans le budget 2022. Cet arbitrage est loin d'être neutre dans le contexte actuel de forte tension budgétaire.

SOMMAIRE

- RETOUR SUR LA CSSCT EXTRAORDINAIRE DU 5 JANVIER
- RETOUR SUR LE CSE CENTRAL EXTRAORDINAIRE DU 14 JANVIER AU SUJET DU GIE CONCERNANT LA PLATE FORME COMMUNE FRANCE 3/FRANCE BLEU
- RETOUR SUR LA 4EME CASAR (COMMISSION DE SUIVI RÉGIONALISATION) DU 13 JANVIER
- POINT D'INFO CONCERNANT LA NOTIFICATION BUDGÉTAIRE 2022 POUR LE RÉSEAU RÉGIONAL
- PROJET DE RELOCALISATION DES LOCAUX DE FRANCE 3 AQUITAINE A BORDEAUX ?
- VIE DU CSE

RETOUR SUR LA CSSCT EXTRAORDINAIRE DU 5 JANVIER

Le compte rendu de cette CSSCT a été adressé directement aux salariés, comme lors du temps du confinement.

Pour le retrouver, cliquez [ICI](#) ↗

Lors de ce CSE, plusieurs points ont été commentés.

Le directeur du Réseau a réaffirmé avoir entendu et pris acte de ce qui avait été dit au sujet du PCA : il y a la réalité du terrain, et des différenciations entre les différentes emprises. Il a ajouté espérer que nous n'aurons pas à revenir à ce type de dispositions par la suite, mais si la situation sanitaire l'exigeait, il y aurait pris en compte de cette singularité des différentes régions.

D'un point de vue pratique, voici quelques réponses aux questions posées :

- ***Si des enfants sont diagnostiqués positifs au COVID :***

Soit les salariés peuvent utiliser des journées « enfants malades », soit l'un des deux parents peut être en arrêt

- ***Si des enfants sont « cas contact » :***

Le nouveau protocole ne prévoit plus d'isolement systématique ; il y a désormais un dispositif avec 3 auto tests, à raison d'un tous les 2 jours.

- ***En cas de fermeture d'école :***

Les dispositions proposées sont la pose pour moitié entre des RTT employeur et des congés. Et si cela ne suffit pas, il sera possible d'avoir recours à des absences autorisées payées.

- ***Une réflexion est en cours pour les personnes qui vivent avec des personnes dites vulnérables.***

- ***Quid des mesures de PCA (notamment pour les auto-tests) à la Fabrique et en particulier à Vendargues ?***

La direction a précisé que les dispositions étaient les mêmes pour les sites Fabrique accolés aux antennes. La situation est évidemment plus complexe sur le lieu de fabrication du feuilleton quotidien « un si grand soleil ». Quel protocole précis ? Les choses sont-elles différentes pour les techniciens et pour les comédiens ? Pas de réponse, puisque personne de la direction de la Fabrique n'était présent ! FO a demandé que les personnels techniques puissent disposer d'autotests sur les sites de tournage.

Un retour doit cependant nous être adressé très vite !

Une autre conséquence du PCA : des personnels peuvent se retrouver à fabriquer des contenus, qui ne seront peut-être jamais diffusés. Cela pose clairement la question du sens au travail.

- ***Formations :***

Le maintien des cursus NRCS et MOZAR est lié au calendrier du déploiement de ces projets. Certes, cela est compréhensible, mais ce qui l'est moins, c'est quand la direction se prive des services d'un OPV pour un JT, au motif de préserver la santé des salariés, mais fait le choix de poursuivre ces formations dans le même temps. Où est-la cohérence ?

- ***Présence d'invités en plateau :***

Il a été entendu à certains endroits qu'il fallait prohiber les invités en plateau. Que dit exactement la direction à ce sujet ? Que, même s'il est allégé, le PCA existe encore aujourd'hui, que les invités sont évidemment possibles si une actualité le justifie. Bien évidemment, les protocoles doivent être respectés (masques en dehors du temps d'antenne, distanciation, plexi éventuels... Le sujet s'apprécie localement.

- ***Masques FFP2 :***

Les masques FFP2 ne sont pas prévus à ce jour pour être distribués à l'ensemble du personnel. Néanmoins, la direction a entendu les demandes des élus pour que des masques FFP2 soient remis aux équipes dans certaines situations.

- ***Enfin, il a été rappelé que, bien évidemment, une équipe qui se sentirait en danger peut interrompre son tournage à tout moment.***

RETOUR SUR LE CSE CENTRAL EXTRAORDINAIRE DU 14 JANVIER AU SUJET DU GIE CONCERNANT LA PLATE FORME COMMUNE FRANCE 3/FRANCE BLEU

Les élus ont pris acte des débats tenus lors de ce CSE central extraordinaire.

Prenez connaissance du compte rendu de ce CSE central en [cliquant ICI](#) ➔

En marge, il a été rappelé que chaque entreprise allait conserver son back office. Mais clairement, le nouveau site commun s'inspirera du front office de France Bleu, et la politique « tous contributeurs » en vigueur à Radio France a été évoquée.

La question de l'emploi et de l'organisation du travail va vite devenir un sujet : comment faire cohabiter sur le même travail des salariés avec des fiches de postes et des bulletins de paie différents ?

Il a été redit que 2 URL vont coexister avec l'offre actuelle (Franceinfo) et la nouvelle offre de proximité.

Les équipes techniques des 2 entreprises travaillent en ce moment pour aboutir à une solution pour que le référencement n'aboutisse qu'à un seul endroit. Une recherche est également en cours (notamment auprès de l'institut national de la propriété industrielle) pour aboutir à un nom permettant de définir cette future offre de proximité.

Chaque direction restera responsable de ses publications, comme aujourd'hui. Néanmoins, des réunions de travail entre France Bleu et FTV ont lieu en ce moment pour réfléchir à la coordination de leur travail, afin d'optimiser le résultat de la future plateforme. Et l'autre objectif affiché par la direction est de faire en sorte que ça n'entraîne pas de travail supplémentaire.

RETOUR SUR LA 4ème CASAR (COMMISSION DE SUIVI RÉGIONALISATION) DU 13 JANVIER

Les élus ont tout d'abord pris connaissance du compte rendu de cette commission.

Pour le retrouver, [cliquez ICI](#) ➔

Pour l'essentiel, il s'agissait d'évoquer :

- un retour sur l'activité des 2 régions test (Nouvelle Aquitaine et Bretagne),
- un bilan des captations sportives
- le numérique de proximité
- et la réflexion autour de l'évolution des JT

Concernant les 2 régions test, la programmation porte pour l'essentiel sur des contenus les 2 après-midi des week-ends, un peu comme ce que chaque antenne régionale proposait voici une dizaine d'années. Les élus ont été interpellés par la sémantique : on ne

parle plus vraiment de « régionalisation » mais de « projet proximité » ce qui invite à se poser la question de l'évolution du projet. Nous ne semblons plus vraiment à l'heure des « 13 chaînes régionales ».

Concernant les captations sportives, 75 PAE ont été diffusées en 2021, avec, pour l'essentiel, du cyclisme et du basket ! 30% de ces PAE ont été effectuées par les moyens des antennes (CCR, VPTL, régies fly et Vmix). 40% d'entre elles se sont faites avec la Fabrique, et les 30% restants avec des moyens extérieurs (mais des moyens éditoriaux restant en interne).

Pour 2022, 60 PAE sont déjà programmées, avec la possibilité d'une nouvelle case le samedi après-midi.

Concernant le numérique de proximité « maison », des pilotes sont en cours pour le traitement des présidentielles, et nous avons noté la prolongation de l'outil Drupal (qui devait être stoppé dès à présent). Pour FO, il est important qu'un maximum de personnes, et notamment toutes celles qui le souhaitent, puissent être formées à PIC avant la fin de Drupal. Globalement, les élus ont constaté et regretté le manque de concertation existant

avec les personnels s'investissant aujourd'hui sur le numérique.

Même constat concernant les travaux sur l'évolution des JT. Le « travail en chambre » (selon l'expression utilisée par la direction) reste discret et n'associe pas suffisamment, voire pas du tout, les équipes de terrain.

Ce qui ressort porte sur l'idée de faire plus d'immersions, de feuilletons, des sujets avec plusieurs entrées, et plus d'implication des téléspectateurs. Les élus ont exprimé des craintes, par rapport à la place du reportage proprement dit dans ces projets.

POINT D'INFO CONCERNANT LA NOTIFICATION BUDGÉTAIRE 2022 POUR LE RÉSEAU RÉGIONAL

L'information majeure qui nous a été communiquée est que, pour 2022, il n'est pas prévu de faire de nouvelle baisse d'ETP sur le réseau régional. En clair, dans un contexte toujours très contraint au niveau de l'entreprise, les arbitrages pris font qu'il ne sera pas demandé au réseau de faire des efforts supplémentaires.

En termes de chiffres, cela veut dire un prévisionnel de 3096,5 ETP en 2022. À titre de comparaison, le même chiffre était de 3090 pour le prévisionnel 2021. Dans le détail, la différence s'explique notamment par 5,5 transferts du Siège et une progression de 1 ETP.

A ce stade, le chiffre est global, et rien n'a été dit à ce stade sur les arbitrages qui seront rendus à l'intérieur du réseau. FO a notamment posé la question du cas des directions mono antennes : le directeur a répondu à cela qu'il avait à leur intention une attention particulière. Nous le saluons, mais il n'en demeure pas moins que les seuls arbitrages au sein du réseau ne suffiront pas

pour combler le manque de personnel dans ces antennes sous-dotées. Il faudra d'autres transferts pour y parvenir, afin de ne pas pénaliser les autres antennes, qui sont, elles aussi, en sous effectifs.

Le cas particulier d'Auvergne Rhône Alpes a été débattu, par rapport à l'expression de « déficit structurel » utilisé localement pour expliquer un manque de 1000 jours (soit 5 ETP) et la nécessité d'avoir recours à des journaux communs. La direction nationale n'a pas validé cette expression, expliquant qu'il faut mettre en parallèle ses projets et ses moyens. A cela, FO a répondu que les moyens permettant de fabriquer des JTR dans chaque antenne tous les jours de l'année doivent constituer un socle, car c'est là une « mission régaliennne » de nos antennes. Il nous a été répondu que tout cela serait examiné de très près, et que la réflexion serait approfondie lorsque la commission économique pourra se réunir pour examiner plus en détail ce budget prévisionnel 2022.

PROJET DE RELOCALISATION DES LOCAUX DE FRANCE 3 AQUITAINE A BORDEAUX ?

Ce point a été demandé par les élus après qu'il a été constaté l'existence d'appels d'offres, suscitant inquiétude et interrogations.

La direction nous a répondu qu'il s'agissait juste d'un appel à compétences, afin de pouvoir disposer d'équipes pour le cas où un appel à projet serait lancé par les collectivités locales (alors que l'entreprise sait que des terrains pourraient être proposés pour des projets).

Pourquoi aucune communication préalable, qui aurait permis de faire preuve de transparence ? Le directeur du réseau a reconnu l'importance de ce besoin de transparence, afin que les salariés n'imaginent pas qu'il y puisse y avoir un « plan caché ».

Les élus ont questionné aussi sur les détails du projet, tel qu'il a été présenté dans ces appels d'offres. Pourquoi ceux-ci n'évoquaient par exemple qu'un seul plateau et une seule salle de mixage, alors que les locaux actuels comptent 3 plateaux (avec l'activité de NOA) et 2 salles de mixage ? De même, il n'y a quasi rien concernant les locaux de la Fabrique.

VIE DU CSE

Un nouveau représentant de proximité, Clément Amet, JRI à Rodez, a été élu à l'antenne de Toulouse, pour remplacer François Ollier, démissionnaire.

Enfin, les élus ont validé à l'unanimité la vente d'un studio situé à Fabrèges, une petite station

Sur tout cela, le responsable des questions immobilières a répondu qu'il n'y avait en fait aucun réel projet en cours en ce moment, et que ces précisions étaient donc justes indicatives (afin que ces appels d'offres ne se retrouvent pas traités dans les catégories « habitations » ou « simples bureaux »). Mais bien évidemment, tout serait repris avec toutes les précisions réelles si un projet se retrouvait engagé.

Pour les élus, il y a là une certaine crainte que des imprécisions laissées telles quelles deviennent ensuite des normes qui s'imposent...sans possibilité de modifier, comme cela s'est passé récemment avec le dossier de la Valentine, à Marseille, avec la non prise en compte d'aucune des préconisations de l'expert (portant pourtant sur des questions de santé au travail).

Sur ce dossier de la Valentine, la direction a expliqué que ces précisions n'étaient pas basées sur les normes françaises mais sur des normes européennes. Et alors ? Cela n'empêche pas que ces préconisations, liées à de la lumière ou de la circulation de l'air, auraient mérité une meilleure prise en compte.

de ski des Pyrénées Atlantiques, qui n'était plus adapté aux demandes des salariés, et qui n'était plus proposé à la location pour des séjours de vacances depuis plusieurs années.

**Prochain CSE du Réseau prévu
les 16 et 17 février**